



## Convocation par l'employeur et arrêt maladie

-----  
Par Visiteur

Je suis en arrêt maladie et l'employeur me convoque pour une sanction disciplinaire l'heure de la convocation ne correspond pas aux heures de sorties de l'organisme de la sécurité sociale.dois-je me présenter a cette convocation? dois-je prévenir l'employeur si oui comment?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Monsieur

dois-je me présenter a cette convocation? dois-je prévenir l'employeur si oui comment?

Si l'entretien est en dehors des heures de sortie de la Sécu vous devez demander à votre employeur un report de cet entretien. Le mieux serait de faire cette demande par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cordialement